

# Électricité. Pas de Linky... Pas de raccordement électrique !

Toujours rien à l'horizon pour Martine et Michel Perbet, engagés dans une guerre d'usure avec Enedis pour le raccordement de leur gîte au réseau électrique. « C'est un dialogue de sourds. Nous n'avons pas changé de position : nous ne voulons pas de ce compteur et c'est notre droit puisque la Cour d'appel de Bordeaux a affirmé en septembre 2020 que le compteur Linky n'était en rien obligatoire ». Il est vrai que la Cour a souligné qu'aucun texte européen ou national n'impose à Enedis, société commerciale privée, d'installer au domicile des particuliers ce compteur-là. « Autrement dit, le Linky est le résultat d'un choix technico-commercial qui ne saurait être imposé à l'abonné », s'insurge Martine Perbet qui entrevoyait une sortie de crise avec l'intervention de M. Liminata, directeur territorial d'Enedis. « Ne s'était-il pas engagé à discuter avec le client ? » Hélas... Une chargée d'affaires et un technicien se sont bien rendus



Comme beaucoup d'abonnés, Martine Perbet a reçu un nouveau courrier annonçant la pose imminente du compteur Linky. / Photo DDM, DD

sur les lieux le 8 mars pour rac-

corder le gîte... Mais dans l'unique expectativa de poser un compteur Linky ! « Trois heures d'après discussions et l'intervention du Collectif du Vallon, n'ont rien changé. Pas de Linky, pas de raccordement ! » rumine Michel

Perbet, amer. À l'issue de cet épisode, le couple d'insurgés a été recontacté par une autre chargée d'affaires qui leur a demandé d'envoyer une autre lettre recommandée. Depuis, pas de nouvelles... Et à cela, s'ajoute une nouvelle bataille, celle entamée en 2018 avec l'opérateur contre le déploiement systématique du compteur. « Mais pour notre résidence principale, située à côté du gîte, nous avons déjà signifié notre refus comme il se doit. » Comme beaucoup d'abonnés des secteurs de Lanuéjols, Vailhourles, Najac, La Rouquette, ils viennent en effet de recevoir le courrier type d'Enedis leur annonçant l'imminence de la pose du Linky. « De mon contact téléphonique avec Insiema, le sous-traitant installateur à qui je voulais signifier mon refus, je n'ai retenu qu'un martèlement belliqueux, venu de l'autre côté du monde : "C'est obligatoire... obligatoire... obligatoire..." »

DOMINIQUE DESSART